

URBANISME**11 rue Raspail**

Approbation d'un contrat de prêt à usage de biens immobiliers (commodat) au profit de l'Association Diocésaine de Créteil et de l'Association « des amis de Madeleine Delbrêl »

EXPOSE DES MOTIFS

La commune d'Ivry-sur-Seine est propriétaire depuis le 22 mai 1997 de l'ensemble immobilier situé au 11 rue Raspail 94200 Ivry-sur-Seine, cadastré section AO n°5. Cette propriété a appartenu initialement à Madame Madeleine Delbrêl, une figure marquante de la Ville depuis 1933 par ses actions constantes d'entraide aux plus démunis et aux victimes.

L'Association Diocésaine de Créteil et l'Association des Amis de Madeline Delbrêl ont demandé à la Commune d'occuper cet immeuble pour pérenniser la mémoire du travail et des actions de Madeleine Delbrêl qui fut également poète, assistante sociale et figure marquante de la spiritualité française du XXème siècle.

Ces deux associations souhaitent promouvoir la pensée et les œuvres de Madeleine Delbrêl et envisagent de conserver le caractère du lieu de vie de la Maison où elle a vécu pour accueillir ses membres, des visiteurs et assurer la conservation et la consultation du fond des archives.

Cependant, il est nécessaire d'engager des travaux de réaménagement du pavillon sur rue mais aussi la construction d'une extension du bâtiment annexe avec création en rez-de-chaussée d'une salle de conférences et un local accueil-sanitaires. Aussi, l'Association Diocésaine de Créteil et l'Association des Amis de Madeleine Delbrêl proposent de financer ces travaux sur leurs fonds propres, la Commune mettant en contrepartie à leur disposition, par un prêt à titre gratuit, cette propriété située sise 11 rue Raspail pendant une durée maximale de quinze années.

Les dépenses prévues par les deux associations pour le réaménagement du pavillon sur rue correspondent à la somme de 63 448,08 € et celles qui sont allouées pour effectuer des travaux pour un bâtiment neuf de 80 m² au sol à la somme de 179 400,00 € soit un coût total pour les deux associations de 242 848,08 €.

Je vous propose donc d'approuver le contrat de prêt à usage au profit de l'Association Diocésaine de Créteil et de l'Association « des amis de Madeleine Delbrêl » de l'ensemble immobilier situé 11 rue Raspail à Ivry-sur-Seine (94200), parcelle cadastrée section AO n° 5, d'une superficie de 873 m².

P.J. : - projet de contrat de prêt à usage
- plan cadastral

URBANISME

11) 11 rue Raspail

Approbation d'un contrat de prêt à usage de biens immobiliers (commodat) au profit de l'Association Diocésaine de Créteil et de l'Association « des amis de Madeleine Delbrêl »

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code général de la propriété des personnes publiques,

vu le code civil et notamment ses articles 1875 et suivants,

considérant que la Commune est propriétaire d'un ensemble immobilier situé sis 11 rue Raspail à Ivry-sur-Seine (94200), dépendant de la parcelle cadastrée section AO n° 5,

considérant que l'Association Diocésaine de Créteil et l'Association « des amis de Madeleine Delbrêl » ont sollicité la commune d'Ivry-sur-Seine afin de leur mettre à disposition l'ensemble immobilier précité, et ce, dans le but de pérenniser la mémoire du travail et des actions de Madeleine Delbrêl, poète, assistante sociale et figure marquante de la spiritualité française du XXème siècle, ce que la Commune a accepté,

considérant que ces associations vont engager à leur charge des travaux d'extension et de réhabilitation des locaux mis à disposition par la Commune, dont le coût est évalué par devis à la somme de 242 848,08 euros (deux cent quarante-deux mille huit cent quarante-huit euros et huit centimes), la Commune leur consentant en contrepartie une mise à disposition gratuite desdits biens, et ce, pendant toute la durée du présent contrat,

vu le contrat de prêt à usage, ci-annexé,

vu le plan cadastral,

vu le budget communal,

DELIBERE

par 37 voix pour et 6 abstentions

ARTICLE 1 : APPROUVE le contrat de prêt à usage au profit de l'Association Diocésaine de Créteil et de l'Association « des amis de Madeleine Delbrêl » de l'ensemble immobilier situé 11 rue Raspail à Ivry-sur-Seine (94200), parcelle cadastrée section AO n° 5, d'une superficie de 873 m² et AUTORISE le Maire à le signer ainsi que tout acte y afférant.

ARTICLE 2 : PRECISE que ledit contrat de prêt à usage entrera en vigueur à compter de sa signature, et ce, pendant une durée maximale de quinze ans.

ARTICLE 3 : DIT que le contrat de prêt à usage est consenti et accepté à titre gracieux.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 13 AVRIL 2015

RECU EN PREFECTURE

LE 13 AVRIL 2015

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 10 AVRIL 2015